

LA LETTRE D'ACTUALITÉS DE LA FHF-BRETAGNE

EDITORIAL

De nombreux dossiers attendent la délégation régionale de la FHF Bretagne tant dans le domaine sanitaire que le médico-social. Enfin devraient se concrétiser d'ici la fin de l'année le projet de loi de modernisation de notre système de santé ainsi que le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.

Au-delà de ces actualités législatives, des réformes importantes devraient voir le jour dans les prochains mois : la réforme du financement des SSR, la réforme de la tarification en EHPAD.

Et puis, nous aurons à faire face à deux dossiers majeurs : la mise en œuvre du plan triennal d'économies et la mise en place des groupements hospitaliers de territoire. A ce titre, la FHF Bretagne, souhaitant mettre en œuvre une réflexion collective au sein de la délégation mais également un partenariat efficace avec l'ARS, a proposé la mise en place de deux groupes « contact » destinés à être les interlocuteurs de l'ARS. Si le groupe contact « plan ONDAM » a déjà pu largement travailler à la mise en place des feuilles de route, le groupe contact « GHT » commencera ses travaux durant cet automne.

>> VIE INTERNE

La mise en place des groupements hospitaliers de territoire prendra une large place dans les débats au sein des établissements hospitaliers mais également des structures médico-sociales. A cet égard, le Conseil d'administration du 3 juillet a décidé l'instauration d'un groupe contact constitué de représentants des CHU, des Centres Hospitaliers de Référence, des centres hospitaliers, des CHL, des EPSM, de la conférence des Présidents de CME, des directeurs des EHPAD. Ont également été sollicitées les Associations des Maires de France des 4 départements de la région Bretagne afin de désigner deux élus qui souhaitent participer à nos travaux. Naturellement, cette lettre sera l'occasion de vous informer des suites de cette initiative.

>> FOCUS

Suite au succès de la campagne de dépistage IRC / Diabète de 2014, la FHF Bretagne a décidé de s'associer à nouveau à la démarche du CISS Bretagne, soutenue également par l'ARS, pour promouvoir une action de dépistage des maladies rénales et du diabète entre le 9 et le 27 novembre prochain. Des rencontres départementales d'information à destination des référents des associations partenaires, des référents des établissements et des représentants des fédérations sont prévues en septembre.

>> LES RENDEZ VOUS

Le 29 mai, la FHF Bretagne a assisté à la réunion entre les fédérations médicosociales et l'ARS Bretagne. De nombreux sujets ont été abordés notamment le bilan de la campagne budgétaire 2014, la campagne budgétaire 2015, la présentation des nouvelles modalités d'attribution des mesures nouvelles de médicalisation aux EHPAD. *Le compte rendu est disponible sur demande*

Le 5 juin était organisée la journée départementale de la FHF en Ille-et-Vilaine à Janzé consacrée à la santé bucco-dentaire de la personne âgée en institution. Cette rencontre qui associait une centaine de professionnels avait pour objectif de les sensibiliser à l'importance de l'hygiène dentaire chez les personnes âgées dans les structures d'hébergement.

La ville de Janzé a été choisie puisque son centre hospitalier met en service fin septembre un cabinet dentaire destiné aux personnes en situation de grande dépendance hébergées en institution.

Le dossier de presse est disponible sur demande

Le 11 juin, la FHF Bretagne rencontrait l'ARS pour faire un point sur les dialogues de gestion mis en œuvre par l'ARS dans le cadre du plan triennal d'économies.

Nathalie Conan-Mathieu, Déléguée régionale permanente
Tél. : 06 84 98 65 43 | Courriel : drp.fhfbretagne@gmail.com

Paola Juet, Chargée de mission
Tél. : 02 99 28 98 44 | Courriel : paola.juet@chu-rennes.fr



Le 15 juin, une rencontre interne à la FHF était organisée pour travailler sur le plan triennal d'économies et ainsi être une force de proposition efficace auprès de l'ARS.

Le 17 juin, la FHF Bretagne participait au COPIL mis en place par l'ARS pour travailler sur le bilan du GCS Esanté. Cela a été l'occasion de redire combien la FHF était attentive au maintien de l'autonomie du GCS.

Le 19 juin, la FHF participait aux travaux du GCS Esanté réuni en assemblée générale. Cela a permis de faire le point sur le futur schéma directeur du GCS Esanté.

Le 24 juin, la délégation régionale se rendait au siège de la FHF pour participer à la réunion des délégués régionaux et faire le point sur les dossiers à travers le prisme régional. *Le compte rendu est disponible sur demande.*

Le 25 juin, la FHF Bretagne assistait à la séance plénière de la CRSA à Vannes avec, à l'ordre du jour l'évaluation du Programme Régional de Santé. Ce fut l'occasion de redire l'attachement de la FHF aux 8 territoires de santé et de faire valider les propositions d'amendements de la FHF à l'actualisation du PRS. *Les documents de la FHF Bretagne sont disponibles sur demande*

Le 30 juin, la FHF Bretagne a rencontré le Président de la Fédération Nationale des Etablissements d'Accueil pour Familles d'Hospitalisés (FNEAFH) afin d'échanger sur la mise en place d'une expérimentation d'hôtels hospitaliers en Bretagne.

>> L'INTERVIEW : 3 questions au Dr Dominique Buronfosse, Président de la CME du CH de Quimperlé, Membre du bureau de la FHF Bretagne

FHF Bretagne : *la question du parcours de la personne âgée est depuis longtemps une priorité en Bretagne. Pouvez-vous faire le point ?*

Dr Buronfosse : Effectivement, la prise en charge et l'accompagnement de la personne âgée sont deux enjeux forts dans notre région et des expérimentations, dont certaines sont anciennes, font de la Bretagne une des régions de référence, dans ce domaine. Il reste néanmoins beaucoup à faire.

La mise en œuvre du Projet Régional de Santé formalise, avec le soutien de la FHF Bretagne, les filières gériatriques. Elles permettent de structurer et de favoriser un dialogue constructif entre tous les professionnels qui ont pour fonction d'accompagner la personne âgée dans son quotidien tant au domicile qu'en résidence et les équipes gériatriques hospitalières, sans oublier le rôle des coordonnateurs d'EHPAD. Formaliser des filières apportera plus de cohérence, de cohésion et, nous le souhaitons, une meilleure qualité de prise en charge des personnes âgées. Mais elle pose aux gériatres la question, nouvelle pour eux : « *que signifie, dans ma pratique quotidienne, être en appui du premier recours ?* ».

FHF Bretagne : *au-delà de la problématique de la personne âgée à laquelle, par votre profession de gériatre vous êtes attaché, quels sont les enjeux auxquels les médecins hospitaliers devront faire face ?*

Dr Buronfosse : Les plans triennaux d'économies qui ont été déclinés dans les territoires offrent aux praticiens hospitaliers l'opportunité de s'interroger sur le sens de leurs pratiques, plus largement sur les évolutions de leur métier. De la même façon, la démographie médicale contraignante leur impose d'aller à l'essentiel. Cela implique de leur part une remise en cause de leur exercice quotidien et une réflexion sur leur positionnement dans l'application des réformes. Par exemple : la gestion capacitaire, le développement de l'ambulatoire, la pertinence des soins, l'émergence de l'e-santé ou encore la recherche clinique Tout ceci donne aux praticiens la possibilité d'innover et d'être force de proposition. La question territoriale est également un enjeu car la mise en place des GHT ne peut se faire sans les médecins et les soignants eu égard au principe clé de ce nouveau projet qui est de baser les GHT sur des projets médicaux et soignants territoriaux et partagés.

FHF Bretagne : *au-delà d'être Président de CME, vous êtes également très investi dans la démocratie en santé puisque vous êtes membre de la CRSA, vous présidez la CSOS et vous êtes récemment entré dans la conférence nationale de santé. Comment voyez vous l'avenir de la démocratie sanitaire ?*

Dr Buronfosse : En France, la démocratie en santé est toute récente et elle n'est pas encore entrée dans la culture des établissements hospitaliers même si, de plus en plus, les projets, les dossiers sont travaillés en transparence en lien avec les élus et les usagers.

Donner plus de place aux familles et aux patients dans le dispositif est une bonne chose même si nous devons encore apprendre à mieux prendre en compte les positions des uns et des autres. Il faudra du temps et des moyens, mais comme dit le proverbe « Rome ne s'est pas faite en un jour... » et nous avons la chance en Bretagne d'avoir une Agence très ouverte à la démocratie en santé et qui y met les moyens financiers et humains. Ce n'est pas le cas partout en France.

CHIFFRE DU MOIS

30 minutes

C'est l'objectif d'accès pour tous aux soins urgents en maintenant une haute qualité de prise en charge (cf : Rapport du Dr Jean Yves Grall « la territorialisation des activités d'urgences – juillet 2015 »)

AGENDA

8-9 septembre 2015 : université d'été de la FHF - Paris
21 septembre : bureau de la FHF Bretagne - Pontivy
23 septembre : CA de la FHF - Paris